

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, que *M. Casgrain* ait la permission d'introduire un bill pour autoriser la compagnie d'assurance *Stadacona* contre le feu et sur la vie à réduire son fonds social, et pour autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la troisième fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, que *M. Jetté* ait la permission d'introduire un bill pour réduire le fonds social de la Banque des Marchands du *Canada*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, que *M. Malouin* ait la permission d'introduire un bill pour incorporer "la Société de Construction Mutuelle" sous le nom de "Société des Prêts et de Placements de *Québec*," et pour autres fins.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, que *M. Mackenzie* ait la permission d'introduire un bill pour amender de nouveau l'acte intitulé : "Acte concernant les travaux publics du *Canada*."

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, que *M. Laflamme* ait la permission d'introduire un bill pour assurer davantage l'indépendance du Parlement.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, que *M. Haggart* ait la permission d'introduire un bill pour donner juridiction à la Cour du Banc de la Reine d'*Ontario* pour payer à *John Stewart*, chirurgien, de la cité de *Kingston*, mille dollars déposés avec sa pétition d'élection.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*Ordonné*, que *M. Bowman* ait la permission d'introduire un bill pour incorporer la compagnie d'assurance mutuelle sur la vie d'*Ontario*.

Il présente, en conséquence, le dit bill à la Chambre, lequel est reçu et lu pour la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour demain.

*M. Cartwright*, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, remet à *M. l'Orateur* un message de Son Excellence le Gouverneur Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message étant lu par *M. l'Orateur*, tous les membres de la Chambre étant découverts, il est commé suit :

DUFFERIN.

Le Gouverneur-Général transmet à la Chambre des Communes les estimations des sommes requises pour le service du *Canada* pour l'année qui se terminera le 30 juin 1879, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'*Amérique Britannique du Nord* de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Documents de la session, No. 5.*)

HOTEL DU GOUVERNEMENT,  
Ottawa, 19 février 1878.

Sur motion de *M. Cartwright*, secondé par *M. Coffin*,

*Ordonné*, que le dit message et le budget soient envoyés au comité des subsides. La Chambre, en conformité de l'ordre, se forme en comité des Subsides.